



PROJET PEDAGOGIQUE

ENFANCE

DE L'ASSOCIATION

FAMILLES RURALES

LOIRE ET COTEAU

Accueil de Loisirs
2 rue Saumurise
49400 Sousay-Champigny
Tél 02 41 40 37 84
Email : afr.animationenfance@gmail.com
Web : www.loire-et-coteau.fr

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- famille
- consommation
- éducation
- santé
- jeunesse
- loisirs
- tourisme
- environnement
- vie associative
- formation

SOMMAIRE

I- Présentation de l'organisation

- A/ Familles Rurales
- B/ Projet éducatif
- C/ Carte d'identité de l'association

II- « Le secteur enfance »

- A/ Les lieux d'accueil
- B/ Le public
- C/ L'équipe d'encadrement

III- Objectifs Pédagogiques

- A/ Objectifs, actions et évaluation
- B/ Le projet d'animation

IV- Le déroulement

- A/ Accès à l'accueil de loisirs
- B/ Le projet de fonctionnement

I- Présentation de l'organisation

A/ Familles Rurales

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative. Le Mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Le projet de Familles Rurales :

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et péri-urbains

Les valeurs de Familles Rurales :

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

Familles Rurales s'est construit sur des valeurs fortes que les 2 200 associations affiliées incarnent au quotidien au travers des actions qu'elles mènent avec les familles. Le Mouvement défend ardemment le respect des différences, la tolérance et la solidarité. Il promeut les valeurs humaines indispensables à l'équilibre et au développement de la personne et de son milieu de vie. Chaque jour il agit pour donner à chacun et chacune sa place dans la société et combat toute forme de discrimination, de rejet ou de stigmatisation.

Depuis longtemps, le Mouvement gère des accueils de loisirs afin de répondre aux attentes des familles en matière de loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes en milieu rural. Ces accueils sont sous la responsabilité des associations locales et ils bénéficient d'un accompagnement de la part des fédérations départementales, c'est le cas de l'association Familles Rurales Loire et Coteaux depuis 2001.

Soucieux d'améliorer continuellement la qualité de ses accueils et la qualification des personnels qui y participent, le Mouvement organise des formations BAFA et BAFD ainsi que des formations continues tout au long de l'année.

B/ Projet éducatif

Le projet éducatif est écrit par les bénévoles de l'association Loire et Coteau. Ils y définissent les axes et les orientations autour desquels l'équipe d'animation travaillera. Voici le

projet éducatif de l'association Familles Rurales Loire et Coteau (Enfance et jeunesse), rédigé en 2007 :

- ✓ Permettre aux jeunes et aux enfants de se voir proposer au sein même de leur commune rurale, des activités de proximité.
- ✓ Développer des projets basés sur l'esprit collectif et le respect.
- ✓ Favoriser l'accès aux services et aux activités proposées, à tous les enfants, les jeunes et leur famille.
- ✓ Sensibiliser les enfants et les jeunes à la « différence » physique, culturelle, etc.
- ✓ Favoriser le développement du jeune et de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque individu (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilités, autonomie...)
- ✓ Amener l'enfant et le jeune à être capable de raisonner et d'agir sur l'environnement.

L'Association Familles Rurales (AFR) Loire et Coteau a été créée en 2001 par M. BOREL, ancien maire de Montsoreau. Située sur les bords de Loire, l'association offre des services enfance et jeunesse pour les cinq communes de la Côte: Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Turquant et Souzay-Champigny. Ces communes, relativement faibles démographiquement, se dynamisent à travers le tourisme local : les châteaux de la Loire, les vignobles, ou encore les habitations troglodytiques. C'est une population rurale et essentiellement de classe moyenne, représentant environ 3900 habitants.

C/ Carte d'identité de l'association

Nom : Association Familles Rurales Loire et Coteau

N° organisateur : 049ORG0286

Adresse : 24 place des diligences, MONTSOREAU

02 41 51 99 18

direction.loire.coteau@gmail.com

Implantation : « Les P'tites Fripouilles »

2 rue Saumuroise

49400 Souzay-Champigny

06 07 71 61 87

afr.animationenfance@gmail.com



II- « Le secteur enfance »

A/ Les lieux d'accueil

>>> Les p'tites Fripouilles

Les locaux (mise à disposition par la commune de Souzay-Champigny) :

- ❖ Un premier bâtiment en dur comprenant plusieurs salles : *Le Moulin*
 - Coin repas/Activités
 - Activités/Coin jeux
 - Coin repos
- ❖ 1 cuisine avec four et réfrigérateur
- ❖ WC mixtes : deux grands et un petit

- ❖ Un deuxième bâtiment en dur comprenant plusieurs salles :
 - Activités/coins jeux
- ❖ Sanitaires avec une douche
- ❖ Un dortoir/salle d'activité attenant

À l'extérieur :

- ✓ Une cour sécurisée et fermé
- ✓ Un préau
- ✓ Un espace avec de l'herbe
- ✓ Un parking à l'extérieur

Ouverture :

Vacances scolaires : Du Lundi au Vendredi (possibilité à la demi-journée)
Accueil de loisirs de 9h-13h / 13h-17h
Un accueil est mis en place à partir de 7h30 le matin
et jusqu'à 18h30 le soir.

Hors vacances scolaires : **Depuis Septembre 2018** :

Les mercredis, de 9h-13h / 13h-17h

Accueils possibles à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

L'équipe : Une directrice d'association
Une animatrice référente du secteur enfance, diplômée d'un BAFA et BAFD
Une animatrice diplômée BAFA
1 animatrice stagiaire BAFA

L'équipe est ponctuellement complétée par des intervenants ou des stagiaires :
Les bénévoles d'associations partenaires viennent ponctuellement apporter leurs savoir-faire.

L'association, forte de ses savoir-faire en termes d'animation socio-éducative, accueille régulièrement des stagiaires afin de les former, sur le terrain, aux fonctions d'animateur.

Les locaux peuvent accueillir au maximum 43 enfants (dont 19 moins de 6 ans).

B/ Le public

Les publics accueillis :

Enfants âgés entre 3 et 10 ans, en majorité issus des communes de la Côte : Souzay-Champigny, Montsoreau, Turquant, Parnay et Fontevraud.

Des enfants de moins de 3 ans peuvent être accueillis, sous réserve qu'ils soient scolarisés, après rencontre avec les parents, pour établir un protocole d'accueil.

Des enfants en situation de handicap peuvent être accueillis. La famille devra informer la direction du type de handicap afin d'établir ensemble un protocole d'accueil.

Les enfants sont séparés en deux groupes :

En extrascolaire (vacances) :

3-5 ans : 1 animateur pour 8 enfants.

6-10 ans : 1 animateur pour 12 enfants.

En périscolaire (mercredis) :

3-5 ans : 1 animateur pour 10 enfants

6-10 ans : 1 animateur pour 14 enfants

Mise en place d'un PEDT (Projet Educatif de Territoire) incluant un Plan Mercredi, piloté par Familles Rurales sur le territoire de la Côte.

Des activités en groupe entier peuvent avoir lieu ponctuellement (grands jeux, sorties...).

C/ L'équipe d'encadrement

Sur l'année, l'équipe d'animation permanente est composée de BERTAULT Karelle (directrice), CREPEAU Emilie, BEAUVAL Murielle et FRANCHETEAU Florence (animatrices enfance). Des diplômés BAFA et stagiaires viennent compléter l'équipe.

L'équipe pédagogique a pour fonction :

- ☞ D'assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.
- ☞ D'être à l'écoute de chacun, en faisant en sorte de concilier leurs besoins individuels et les besoins du groupe.
- ☞ De proposer et d'animer différentes activités en tenant compte des besoins, des envies et du rythme de chacun.
- ☞ De conseiller et de participer à l'organisation de la vie quotidienne.
- ☞ De travailler en équipe, d'être cohérent tout en répondant aux objectifs du projet

pédagogique.

☞ De permettre aux enfants de prendre des initiatives et d'être acteur de leurs loisirs.

III- Objectifs Pédagogiques

A/ Objectifs, actions et évaluation

Projet pédagogique des temps extra-scolaires (vacances) :

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Moyens mis en place
Favoriser la socialisation	Impliquer les enfants dans la vie de la structure	Les enfants participent tour à tour aux tâches quotidiennes et collectives
	Faire respecter des règles de vie	Les enfants élaborent les règles de vie
	Favoriser l'intégration de chacun	Groupes mixtes et activités en groupe entier
	Accompagner les enfants vers d'avantage d'autonomie	Les adultes accompagnent les enfants pour faire en sorte qu'ils aillent seuls aux toilettes, s'habillent seuls, se servent à table...
Favoriser le bien-être de l'enfant	Eveiller leur créativité et leur curiosité	Mise en place d'activités adaptées selon les capacités de chacun, sous forme d'une thématique pour la période de vacances
	Favoriser un climat de confiance	Mise en place d'un accueil de qualité et personnalisé (retour sur la journée de chaque enfant, l'animateur d'accueil est à l'écoute des parents...)
	Etre garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant	Les enfants ont le libre choix des activités, mais aussi de participer ou de ne pas participer.
Développer les relations avec les partenaires	Favoriser les échanges et l'implication des familles	Mise en place de différents moments d'animation avec les familles : veillée famille, spectacle, investir les familles lors des covoiturages...
	Impliquer les municipalités dans certaines actions	Mettre en place des animations enfance dans les différentes communes
	Mettre en place des partenariats avec d'autres structures éducatives et associatives locales	Mise en place d'actions communes : Asso Le petit messager (Souzay-Champigny), Multi-accueil Les Troglotins (crèche Turquant), Asso Les Ligériens de Cœur (Turquant)...

Evaluation

Les objectifs fixés dans ce document doivent faire l'objet d'une évaluation afin de savoir s'ils sont atteints, en cours d'acquisition, ou non atteints. Les critères sont de l'ordre du quantitatif et du qualitatif.

Quantitatif

- Nombre de présences
- Composition du groupe (âges)
- Nombre d'enfants pendant les périodes scolaires et de vacances.
- Nombre d'enfants pendant les journées à l'accueil de loisirs et durant les sorties.

Qualitatif

- Les enfants se connaissent
- Ils jouent ensemble
- Ils échangent hors des temps d'activités
- Ils ont une attitude de respect envers l'équipe d'animation et entre eux
- Les enfants racontent leurs journées aux parents
- Les enfants sont contents de venir à l'accueil de loisirs.

Projet pédagogique des temps périscolaires (mercredis) : Voir annexe 1

Suite au PEDT incluant un plan mercredi, il a été convenu d'élaborer un projet pédagogique commun à tous les accueils périscolaires du territoire de la Côte qui regroupent : l'accueil de loisirs des P'tites Fripouilles (géré par l'AFR Loire et Coteau), les accueils du matin et du soir les jours d'école (gérés par le Syndicat de la Côte).

B/ Le projet d'animation

Le projet d'animation est l'outil principal employé par les animateurs pour créer et donner du sens à leurs activités. Le projet d'animation est le moteur des journées d'accueil.

Pour chaque période de vacances, les animations sont élaborées avec une thématique. Ces projets peuvent être mis en place en fonction des compétences des animateurs mais aussi en prenant compte des envies et capacités des enfants.

IV- Le déroulement

A/ Accès à l'accueil de loisirs

À compter de la première présence aux activités Enfance, l'adhésion à l'association devient obligatoire, un dossier d'inscription est alors transmis. Sans ce dossier, l'enfant ne pourra participer aux activités. Tout enfant entre 3 et 10 ans peut participer aux activités proposées par les animateurs.

Pour l'année 2019, l'adhésion au secteur enfance est fixée à :

- ✓ 29€ par familles
- ✓ 25€ pour les veufs ou veuves.

Le dossier d'inscription devra être déposé par la famille. De plus, l'adhésion sera effective lorsque les animateurs seront en possession des documents demandés :

- ✓ La fiche renseignements et l'autorisation parentale remplie et signée
- ✓ La fiche sanitaire accompagnée d'une photocopie des vaccins du jeune
- ✓ Le règlement de l'adhésion

Chaque famille et enfant qui adhère au secteur enfance s'engage à en respecter le fonctionnement.

Les animations ont lieu sur la structure « Des P'tites Fripouilles ». Un programme est établi pour chaque période de mercredis et de vacances. Les adhérents reçoivent le programme

par mail et sont invités à consulter le site de l'association (www.loire-et-coteau.fr) mis à jour régulièrement. Selon le programme, des animations peuvent avoir lieu sur une commune de la côte ou à l'extérieure. Le lieu est précisé dans le programme d'animations.

Certaines sorties ou activités sont payantes (en plus de la journée d'accueil) et sont indiquées sur le programme.

B/ Le Projet de fonctionnement

L'accueil se fait dans la nouvelle salle de l'accueil de loisirs.

Les enfants sont ensuite séparés en deux groupes d'âge à l'arrivée de leur animatrice à 8h30.

Les locaux peuvent accueillir au maximum 43 enfants : 19 enfants de moins de 6 ans dans les nouveaux locaux et 24 enfants de plus de 6 ans dans les locaux du moulin.

Un programme d'activité est réalisé par les animateurs pour une période de mercredis ou de vacances.

Des choix éducatifs au quotidien

Les moments de la journée ont été pensés par les animateurs pour répondre aux mieux aux rythmes des enfants. Des choix éducatifs ont été décidés pour favoriser à la fois leur autonomie, mais aussi la vie en collectivité.

L'accueil

Un des points primordiaux est de savoir prendre le temps d'accueillir les familles nouvelles ou habituées et d'établir une bonne communication. Il faut instaurer un climat confiant et convivial. L'animateur se rend disponible pour accueillir, écouter, accompagner l'enfant ou expliquer et raconter la journée.

Les règles de vie

Poser un cadre est essentiel pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs où la vie en collectivité impose certaines règles. Celles-ci permettent d'instaurer un climat de respect et de bienveillance entre tous les acteurs de l'accueil : enfants, familles et équipe d'animation. Les règles de vie sont mises en place avec les enfants afin qu'ils s'impliquent et se les approprient. Les animateurs élaborent des règles de vie de façon ludique et appropriée aux capacités de chaque tranche d'âge. Les règles sont affichées dans chaque local pour la compréhension et la visibilité de tous.

Les activités

En lien avec le projet pédagogique et d'animation, les activités doivent être variées et équilibrées. Une fabulation a été choisie par l'équipe pour donner un fil rouge aux activités proposées. L'enfant doit être en situation de découverte : l'animateur ne fait pas à la place de l'enfant (apprentissage de l'autonomie). Il reste cependant cohérent avec les capacités de

chacun. L'enfant participe au rangement du matériel. Le rangement est un moment d'échanges et de plaisir entre l'animateur et l'enfant qui s'investit et devient responsable.

Les repas

Les repas sont servis en deux services : un premier service est proposé à 11h45 pour les maternelles et les enfants qui partent après le déjeuner. Le deuxième service est proposé pour le reste des enfants, à 12h30. La table est mise à l'arrivée des enfants maternelles mais est en self-service pour les plus de 6 ans. L'enfant prend une assiette, ses couverts, son verre et sa serviette et va s'installer à la table qu'il souhaite. Un range serviette a été fixé au mur du réfectoire et à hauteur. Ainsi chaque enfant, petit ou grand, prend et range sa serviette de table en autonomie. Les serviettes sont lavées à l'accueil.

Le moment du repas doit être un moment d'animation comme les autres. La priorité est de prendre le temps pour déjeuner dans un climat convivial. Deux choix s'offrent à l'équipe d'animation : manger avec les enfants qui permet une proximité entre l'animateur et les enfants ou laisser les enfants manger seuls à une table sans adulte, ce qui permet de développer leur autonomie et une confiance mutuelle s'installe. L'enfant choisit sa place lorsqu'il s'installe. Pour les plus jeunes un adulte par table est nécessaire pour l'apprentissage de l'autonomie.

Une journée type :

7h30-9h00 : Péri-centre : Accueil échelonné des enfants et des familles. *Possibilité d'apporter un en-cas (Faire signer la feuille de présences par les parents).*

8h30 : Une animatrice prend le groupe des plus grands pour les emmener dans leur salle ou jouer dehors selon la météo.

9h00-9h30 : discussions, chansons, petits jeux etc... et mise en route de la journée par groupe d'âge.

9h30-11h15 : 3-5 ans : Activités et rangement avec des temps de jeux libres entre les activités et avant le repas.

9h30-12h30 : 6-10 ans : Activités et rangement, temps libre et lavage des mains avant le repas.

11h15-11h30 : 3-5 ans : Passage aux sanitaires + lavage des mains

11h30-12h30 : 3-5 ans : Repas.

12h30-13h30 : 3-5 ans : Passage aux toilettes, nettoyage des mains et du visage, temps libres

6-10 ans : Repas.

13h15-13h30 : Passage aux toilettes et installation à la sieste ou au temps calme pour ceux qui ne dorment pas.

13h30-14h : 6-10 ans : Rangement des tables & temps libre extérieur

14h-15h : 6-10 ans : temps et activités calmes.

15h00-16h00 : 3-5 ans : Activités et rangement + Réveil échelonné pour ceux qui font la sieste

6-10 ans : Activités et rangement

16h00-16h30 : Goûter et rangement

16h30-17h00 : Temps libre

17h00-18h30 : Péri centre : Départ échelonné des enfants. Échanges sur la journée avec les familles (*Faire signer le carnet de présences*)

Une organisation

Les enfants doivent à tout moment être encadrés et en sécurité. Il ne faut jamais laisser les enfants sans surveillance.

L'hygiène est une priorité et doit être respectée sous toutes ses formes : hygiène corporelle (lavage des mains et corporelle après toilettes pour les petits), hygiène des locaux (nettoyage après les ateliers, lavage des sanitaires et du linge...), hygiène alimentaire (contrôle des températures, lavage de la vaisselle, lavage de la cuisine...).

Le rangement doit être quotidien et efficace. Les enfants doivent être mis à contribution afin de les responsabiliser. Il faut toujours mettre le matériel dangereux en hauteur ou dans une armoire fermée à clé (cutters, grands ciseaux, pharmacies...) afin que ce soit hors de leur portée.

Des réunions de bilan et de préparation auront lieu à chaque période. La communication et la formation de l'équipe doivent être continues.

Financement assuré par les communes de Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny et Turquant.

Et :

